

**ECOLE Louis Pasteur
ALSTING
Protocole d'accueil des élèves à partir du 2 novembre 2020**

Tous les élèves seront accueillis sur l'ensemble du temps scolaire.

Le port du masque est obligatoire pour le personnel ainsi que pour tous les élèves de l'école élémentaire dans les espaces clos ainsi que dans les espaces

extérieurs. Le port du masque n'est pas obligatoire lorsqu'il est incompatible avec l'activité (prise de repas, pratiques sportives, etc.). Dans ces situations, une attention particulière est apportée à la limitation du brassage et/ou au respect de la distanciation.

Les parents sont invités à équiper leurs enfants d'un masque, à leur prendre la température avant le départ pour l'école. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école, en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. De même, les élèves ayant été testés positivement au SARSCov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre dans l'école ou l'établissement scolaire. Ils en informent la directrice.

Les personnels doivent s'appliquer les mêmes règles.

Aucune personne étrangère au service ne peut pénétrer dans l'établissement sans autorisation préalable de la directrice.

Les gestes barrières rappelés ci-après, doivent être appliqués en permanence, partout, et par tout le monde. À l'heure actuelle, ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces contre la propagation du virus.



Modalités de prise en charge des élèves dans la cour

Il est impératif de respecter les horaires d'arrivée et d'éviter les retards pour limiter un brassage trop important des élèves.

Dans ce contexte, il est également important d'éviter un trop grand attroupement des élèves ou des adultes au moment de l'ouverture du portail.

Les horaires d'accueil et sortie restent inchangés.

- **7h45 et 13h15** : arrivée des **CP** (Madame Nikolay) et des **CE1 /CE2** (Mme Greff) qui rejoindront immédiatement leur rang pour se rendre aux toilettes et puis rentrer en classe dès que l'effectif est au complet.
11h20 et 15h50: sortie des 2 classes
- **7h55 et 13h25**: arrivée des **CE2/CM1**(Madame Houllé) et des **CM1/CM2** (Mesdames Bacile et Pecoraro) qui suivront le même fonctionnement
11h30 et 16h : sortie des 2 classes

Temps de récréation

Comme en première période, les récréations se feront de manière décalée et zonée pour chaque classe . Chaque enseignante est responsable de sa classe durant ce temps et la récréation peut aussi se faire sous la forme d'une pause en classe sans sortie extérieure. **Durant chaque pause les fenêtres devront être ouvertes pour l'aération .**

Si l'enseignant(e) décide d'une sortie en récréation, elle se fera aux mêmes horaires qu'en période 1

MATIN

CP-CE1/CE2 : de 9h30 à 9h45

CE2/CM1 et CM1/CM2 de 10h à 10h15

APRES-MIDI

CP-CE1/CE2 : de 14h30 à 14h45

CE2/CM1 et CM1/CM2 de 15h à 15h15

En cas de pluie, les récréations peuvent se faire à l'intérieur des classes ou sous le préau..

Chaque enseignant(e) aura à charge d'expliquer et de faire appliquer les gestes barrières à ses élèves ainsi que le port du masque .

Le lavage des mains sera réalisé:

- o à l'arrivée dans l'école ou l'établissement
- o avant et après chaque repas
- o avant et après les récréations ;
- o après être allé aux toilettes ;
- o le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile.

L'utilisation d'une solution hydroalcoolique peut être envisagée (heures de sortie ou pendant la classe)

Nettoyage et désinfection des locaux et matériels

Le nettoyage et la désinfection des locaux et des équipements sont une composante essentielle de la lutte contre la propagation du virus:

- nettoyage des sols et des grandes surfaces au moins une fois par jour
- nettoyage des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et le personnel.
- mise à disposition d'objets partagés si désinfection quotidienne ou si les objets sont isolés 24h avant réutilisation.

Processus de gestion d'un cas suspect

Isolement immédiat de l'élève avec un masque dans une pièce dédiée permettant la surveillance de l'élève dans l'attente de son retour à domicile.

Respect impératif des mesures barrières.

Prise de la température avec un thermomètre sans contact.

Appel sans délai des parents pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les mesures barrières.

Rappel par les responsables de l'école ou l'enseignante de la procédure à suivre par les parents à savoir :

Eviter les contacts et s'assurer, en lien avec le médecin traitant, de la réalisation d'un test de dépistage de leur enfant dans un centre prévu à cet effet.

Dès la connaissance d'un diagnostic, l'école doit être rapidement informée des résultats

Un signalement à la plateforme COVID du rectorat sera effectué en cas de test COVID d'un élève.